

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sans frais, en composant le 1 800 792-9355, en écrivant à CI Investments Inc., 15, rue York, 2e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3, ou en visitant notre site Web, au [www.ci.com](http://www.ci.com), ou le site Web de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par l'une de ces méthodes pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI (le « Fonds ») est de faire le suivi, dans la mesure du possible, du cours et du rendement de l'indice Bloomberg Canadian Short Aggregate Enhanced Yield (l'indice de référence ou l'indice), avant les frais et les dépenses. L'indice est conçu pour saisir à grande échelle le marché canadien à court terme des titres à revenu fixe de qualité supérieure tout en cherchant à améliorer le rendement dans les limites et contraintes de risque souhaitées.

La stratégie de placement du Fonds consiste à investir et à détenir une part proportionnelle des titres constitutifs de l'indice ou à investir d'une autre manière visant à suivre le cours et le rendement de l'indice. Le Fonds peut également investir ou utiliser certains autres titres pour obtenir une exposition au cours et au rendement de l'indice.

Pour une analyse détaillée de l'objectif et des stratégies de placement du Fonds, veuillez vous reporter au prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

## RISQUE

Durant l'exercice, aucune modification apportée au Fonds n'a eu d'incidence importante sur le niveau de risque global associé à celui-ci. Les risques liés aux placements dans ce Fonds sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou ses modifications. Le gestionnaire procède à un examen de la notation du risque du Fonds, au moins chaque exercice, selon la méthodologie exigée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Toute modification apportée à la notation du risque durant l'exercice découle d'un tel examen et ne repose pas sur des changements apportés à l'objectif ou aux stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022, l'actif net du Fonds a diminué de 63,8 millions de dollars pour s'établir à 40,6 millions de dollars. Le Fonds a enregistré des rachats nets de 57,7 millions de dollars au cours de l'exercice. Le rendement du portefeuille a réduit l'actif de 4,6 millions de dollars. Le Fonds a versé des distributions totalisant 1,5 millions de dollars. Les parts non couvertes ont dégagé un rendement de -4,6 %, après paiement des honoraires et des frais, pour la période d'un an close le 31 décembre 2022. Durant la même période, l'indice de référence du Fonds a affiché un rendement de -10,8 %. Ce dernier est l'indice de rendement global Bloomberg Canadian Aggregate Short Enhanced Yield.

L'année 2022 a été un exercice difficile pour les actions et les titres à revenu fixe. Les actions canadiennes, telles que mesurées par l'indice composé S&P/TSX 60, ont baissé de 6,2 %, les secteurs des technologies de l'information et des finances ayant le plus contribué à la baisse. Les actions américaines, mesurées par l'indice S&P 500, ont reculé de 18,1 %, les secteurs des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire étant en tête de la baisse. Les anciens secteurs de croissance ont le plus souffert, tandis que les anciens sous-performants du secteur de l'énergie ont surperformé, profitant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les marchés mondiaux ont par ailleurs subi l'impact négatif de la hausse des prix de l'énergie ainsi que de la politique chinoise du zéro COVID.

Le marché obligataire canadien, mesuré par l'indice obligataire universel FTSE Canada, a baissé de 11,7 % en raison de l'inversion de la courbe de rendement et de la hausse des rendements obligataires dans tous les domaines. Bien que le rendement des obligations à 30 ans ait augmenté de 160 points de base (pb), contre 310 pb pour les obligations à deux ans, les obligations à 30 ans ont enregistré un rendement total de -28 %, contre -2 % pour les obligations à deux ans. Les écarts de crédit (la différence de rendement entre les obligations de sociétés et les obligations d'État d'échéances similaires) sur les obligations de sociétés se sont élargis d'environ 50 points de base.

L'inversion de la courbe de rendement (où les rendements à court terme sont plus élevés que les rendements à long terme) et les rendements obligataires plus élevés dans l'ensemble ont été entraînés par des hausses agressives des taux d'intérêt des banques centrales. La Banque du Canada a augmenté son taux directeur de 400 pb en 2022, passant de 0,25 % à 4,25 %. L'inflation au Canada a atteint un sommet de 8,1 % en juin 2022, mais a eu tendance à baisser à 6,8 % en novembre. En plus des problèmes de chaîne d'approvisionnement et de la hausse des prix des matières premières, le marché du travail est resté tendu, ce qui a probablement contribué à la hausse de l'inflation. Après avoir atteint un creux de 4,9 % en juin 2022, le taux de chômage a terminé l'exercice à 5,1 %.

Le Fonds a surclassé son indice de référence au cours de l'exercice. Les obligations de la province de l'Alberta (2,55 %, 1er juin 2027), de la province de l'Ontario (2,6 %, 2 juin 2027) et de la province du Québec (2,75 %, 1er sept. 2027) ont contribué le plus au rendement du Fonds.

Les principaux obstacles au rendement du Fonds ont été les obligations du gouvernement du Canada (0,5 %, 1er sept. 2025 et 0,25 %, 1er mars 2026), ainsi que les obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 (1,95 %, 15 déc. 2025).

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En dépit d'un départ en force des marchés boursiers en 2023, le consensus s'attend à une récession légère à modérée au cours de cet exercice, en raison de la persistance d'une inflation élevée, de la crise énergétique en cours et du resserrement de l'activité monétaire des banques centrales. Les niveaux extrêmes de resserrement entrepris par la Réserve fédérale américaine (Fed) et d'autres banques centrales entraînent déjà le ralentissement de certains secteurs de l'économie, en particulier le logement et les produits de base. Les dépenses de consommation devraient ralentir en raison des effets combinés de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et de l'augmentation des taux d'intérêt, qui contribuent tous à réduire le revenu disponible.

L'inflation a sans doute atteint un pic, ce qui devrait ralentir le rythme des hausses de taux d'intérêt. Ces facteurs devraient avoir un impact négatif sur les bénéfices des entreprises au début de l'exercice 2023. Associés à des taux d'intérêt durablement plus élevés, il pourrait être difficile pour les valorisations boursières d'augmenter au cours du premier semestre. Toutefois, si un ralentissement des performances économiques est probable à court terme, une inflation plus faible et une Fed moins agressive pourraient jeter les bases de perspectives beaucoup plus favorables pour les actions plus tard en 2023. Les actions mondiales devraient également bénéficier d'une éventuelle réouverture complète de la Chine à la suite des confinements liés à la pandémie de COVID-19.

Au Canada, il n'y a que 25 pb de hausses de taux d'intérêt prévues, puis des baisses de taux d'intérêt à partir d'octobre 2023. Aux États-Unis, les participants au marché prévoient une autre hausse de 50 pb des taux d'intérêt, puis une baisse des taux d'intérêt à partir de juillet. Cependant, il n'est pas certain que les banques centrales auront la capacité de réduire les taux d'intérêt en 2023. L'objectif d'inflation est de 2 %, ce qui signifie qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour ramener l'inflation à l'objectif. Quoi qu'il en soit, si l'inflation continue de baisser et que les banques centrales marquent une pause, cela devrait être quelque peu bénéfique pour les titres à revenu fixe. Si les baisses de taux d'intérêt se concrétisent, cela serait positif pour les obligations.

### Comité d'examen indépendant

Le 6 octobre 2022, John Sheedy est devenu membre du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds CI.

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Gestionnaire, conseiller en placement et fiduciaire

CI Investments Inc. est le gestionnaire, le conseiller en placement et le fiduciaire du Fonds. CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp. En contrepartie de frais de gestion, le gestionnaire fournit les services de gestion nécessaires aux activités courantes du Fonds.

Les taux des frais de gestion au 31 décembre 2022 pour la catégorie ou chacune des catégories, le cas échéant, sont indiqués ci-après :

	Taux des frais de gestion annuels (%)
Parts non couvertes	0,180

Le gestionnaire a perçu des frais de gestion de 0,1 millions de dollars pour l'exercice.

### Frais de gestion

La totalité des frais de gestion a été affectée au paiement des frais de gestion des placements et aux autres frais d'administration générale.

### Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire, en ce qui concerne le Fonds, a reçu les instructions permanentes suivantes de la part du CEI en ce qui concerne les transactions entre parties liées :

Les instructions permanentes applicables exigent, entre autres, que les opérations entre parties liées soient effectuées conformément aux politiques et procédures du gestionnaire et à la loi applicable et que le gestionnaire informe le CEI de toute violation importante de ces politiques. Les politiques et procédures du gestionnaire exigent que les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées a) soient libres de toute influence de la part d'entités liées au gestionnaire et ne prennent en compte aucun facteur touchant une entité liée au gestionnaire; b) représentent l'appréciation commerciale du gestionnaire sans égard à des facteurs autres que l'intérêt véritable du Fonds; et c) respectent les limites fixées par la loi applicable. Une fois par an, le CEI examine les rapports décrivant chaque cas dans lequel le gestionnaire a agi en se fondant sur les instructions permanentes décrites ci-dessus.

À moins d'indication contraire ci-dessus dans la section Opérations entre parties liées, le Fonds ne faisait partie d'aucune opération entre parties liées durant la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022. Si le Fonds a investi dans des opérations entre parties liées, il s'est appuyé sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations entre parties liées au cours de cette période ou de cet exercice de référence.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le ou les tableaux suivants, qui présentent les principales données financières relatives au Fonds, ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les cinq dernières périodes ou derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part (\$)	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période ou de l'exercice	
	Actif net à l'ouverture de la période ou de l'exercice	Revenu total	Charges totales (déduction faite des distributions)	Profits (pertes) réalisés(e)s de la période ou de l'exercice	Profits (pertes) latent(e)s de la période ou de l'exercice	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités	Revenu net de placement (déduction faite des dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Parts non couvertes</b> <sup>(1)(2)(3)(4)</sup>												
Début des activités : 22 juin 2017												
Symbole TSX: CAGS												
31 déc. 2022	48,57	1,18	(0,10)	(3,72)	(0,66)	(3,30)	(1,21)	-	-	-	(1,21)	45,16
31 déc. 2021	50,12	1,16	(0,10)	0,04	(1,30)	(0,20)	(1,00)	-	-	-	(1,00)	48,57
31 déc. 2020	49,10	1,39	(0,10)	0,66	0,37	2,32	(1,29)	-	-	-	(1,29)	50,12
31 déc. 2019	48,45	1,50	(0,10)	0,27	0,36	2,03	(1,39)	-	-	-	(1,39)	49,10
31 déc. 2018	49,07	1,43	(0,09)	(0,50)	(0,02)	0,82	(1,30)	-	-	(0,02)	(1,32)	48,45

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au moment considéré. L'augmentation ou la diminution de l'actif net par part liée aux activités est calculée à partir du nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au cours de la période ou de l'exercice.

3) Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

4) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 décembre.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

### Ratios et données supplémentaires

	Total de l'actif net en milliers de dollars	Nombre de parts en circulation en milliers	Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge après taxes %	Ratio des frais de gestion avant taxes %	Taxe de vente harmonisée %	Ratio des frais de gestion après taxes %	Taux effectif de la TVH pour la période ou de l'exercice %	Ratio des frais d'opérations %	Taux de rotation du portefeuille %	Prix du marché à la clôture \$
<b>Parts non couvertes</b> (1)(2)(3)(4)(5)(6)										
Début des activités : 22 juin 2017										
Symbole TSX: CAGS										
31 déc. 2022	40 648	900	0,19	0,18	0,01	0,19	5,65	0,03	75,42	45,18
31 déc. 2021	104 433	2 150	0,19	0,18	0,01	0,19	5,71	0,02	126,31	48,49
31 déc. 2020	77 680	1 550	0,19	0,18	0,01	0,19	6,24	-	108,11	50,05
31 déc. 2019	103 104	2 100	0,21	s.o.^	s.o.^	0,20	s.o.^	-	50,00	49,15
31 déc. 2018	96 898	2 000	0,21	s.o.^	s.o.^	0,20	s.o.^	-	73,00	48,39

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction) imputées au Fonds et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges du ou des fonds sous-jacents, le cas échéant. Le taux effectif de la TVH est calculé en utilisant le taux applicable à chaque province selon la résidence du porteur de parts et peut être différent de 13 %.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges liées au ou aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période ou l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période ou exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période ou cet exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période ou l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille correspond au moindre du coût des achats et du produit des ventes de titres en portefeuille au cours de la période ou l'exercice (déduction faite de la trésorerie et des placements à court terme arrivant à échéance dans moins d'un an et déduction faite des actifs acquis dans le cadre d'une fusion, le cas échéant) divisé par la juste valeur moyenne mensuelle des placements au cours de la période ou l'exercice.

5) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 décembre.

6) Prix du marché à la clôture.

^Les informations historiques relatives à la TVH ne sont pas disponibles.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

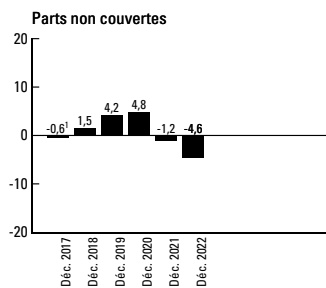
Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022

## RENDEMENT PASSÉ

Cette section contient une description du rendement passé du Fonds, lequel n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les données présentées reposent sur l'hypothèse que les distributions versés par le Fonds au cours de la ou des périodes ou du ou des exercices indiqués aient été réinvesties dans des parts supplémentaires des séries ou catégories pertinentes du Fonds. De plus, elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement et des autres frais facultatifs qui auraient eu pour effet de réduire le rendement.

### Rendement annuel

Le ou les graphiques suivants présentent le rendement annuel du Fonds pour chaque période ou exercice indiqué et illustrent la variation du rendement d'une période ou exercice à l'autre. Le ou les graphiques montrent, sous forme de pourcentage, l'augmentation ou la diminution, calculée en date du dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de la période ou l'exercice en question, sauf indication contraire.



<sup>1</sup> Le rendement de 2017 couvre la période du 22 juin 2017 au 31 décembre 2017.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022

## Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements composés annuels du fonds pour chaque année indiquée, comparés à l'indice Bloomberg Canadian Short Aggregate Enhanced Yield et à l'indice Bloomberg Canadian Short Aggregate Composite.

L'indice Bloomberg Canadian Short Aggregate Enhanced Yield fournit une exposition aux obligations canadiennes de qualité supérieure à court terme, y compris les obligations du Trésor, les obligations de sociétés et les titres TACM/TACH. En utilisant un processus de sélection et une méthodologie de pondération, l'indice répondre les différents sous-groupes afin d'obtenir un rendement plus élevé par rapport à son indice mère.

L'indice Bloomberg Canadian Short Aggregate Composite est une combinaison pondérée en fonction de la valeur du marché de titres du Trésor, de titres d'État et de titres de sociétés dont l'échéance est comprise entre un et cinq ans.

La section « Résultats d'exploitation » du présent rapport contient une analyse du rendement du Fonds en comparaison de celui de l'indice de référence.

	Un an (%)	Trois ans (%)	Cinq ans (%)	Dix ans (%)	Depuis la création (%)
<b>Parts non couvertes</b>	(4,6)	(0,4)	0,9	s.o.	0,7
Indice Bloomberg Canadian Short Aggregate Enhanced Yield (\$ US)	(10,8)	(1,6)	(0,4)	s.o.	(1,9)
Indice Bloomberg Canadian Short Aggregate Composite (\$ US)	(4,8)	(0,2)	1,4	s.o.	0,8

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 décembre 2022

## APERÇU DU PORTEFEUILLE au 31 décembre 2022

Catégorie	% de l'actif net	Catégorie	% de l'actif net	Les 25 principaux titres	% de l'actif net
<b>Répartition par pays</b>		<b>Répartition par secteur</b>			
Canada .....	92,9	Services financiers .....	31,6	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,95 %, 15 décembre 2025 .....	2,9
E.-U. ....	5,7	Obligations d'Etat canadiennes et obligations garanties .....	27,6	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,35 %, 15 juin 2027 .....	2,7
Autres actifs (passifs) nets .....	0,5	Obligations provinciales et obligations garanties .....	15,3	Gouvernement du Canada, 0,5 %, 1er septembre 2025 .....	2,6
Australie .....	0,3	Services de communication .....	4,5	Province de l'Ontario, 2,4 %, 2 juin 2026 .....	2,5
R.-U. ....	0,3	Biens de consommation discrétionnaire .....	4,2	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,55 %, 15 décembre 2026 .....	2,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	0,2	Energie .....	3,8	Gouvernement du Canada, 0,25 %, 1er avril 2024 .....	1,9
Jersey .....	0,1	Services publics .....	3,1	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,9 %, 15 septembre 2026 .....	1,9
		Immobilier .....	3,1	Province de l'Ontario, 2,6 %, 2 juin 2027 .....	1,8
		Biens de consommation de base .....	1,9	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,1 %, 15 décembre 2026 .....	1,5
		Produits industriels .....	1,9	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 3,8 %, 15 juin 2027 .....	1,5
		Obligations municipales .....	1,1	Province de Québec, 2,5 %, 1er septembre 2026 .....	1,3
		Autres actifs (passifs) nets .....	0,5	Gouvernement du Canada, 2,5 %, 1er juin 2024 .....	1,1
		Obligations étrangères .....	0,5	Province de Québec, 2,75 %, 1er septembre 2027 .....	1,0
		Technologies de l'information .....	0,5	Province de l'Alberta, 2,55 %, 1er juin 2027 .....	1,0
		Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	0,2	Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1er mars 2025 .....	0,9
		Soins de santé .....	0,2	Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1er août 2024 .....	0,9
				Banque Royale du Canada, 3,37 %, 24 mars 2025 .....	0,9
				Gouvernement du Canada, 3 %, 1er novembre 2024 .....	0,9
				Gouvernement du Canada, 1,5 %, 1er mai 2024 .....	0,9
				Gouvernement du Canada, 1,5 %, 1er septembre 2024 .....	0,8
				Province de l'Alberta, 2,2 %, 1er juin 2026 .....	0,8
				Province de l'Ontario, 1,85 %, 1er février 2027 .....	0,8
				Gouvernement du Canada, 0,75 %, 1er octobre 2024 .....	0,7
				Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 18 janvier 2029 .....	0,7
				Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1er juin 2025 .....	0,7
				<b>Total de l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>40 648 \$</b>

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour seront disponibles sur une base trimestrielle.

### REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le Fonds, ses futurs résultats, stratégies et perspectives, et d'éventuelles futures actions du Fonds. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le Fonds que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants : la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-là. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.